

Audits de la biosécurité en élevage

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La biosécurité est un pré-requis indispensable à toute **démarche de démédi-cation en élevage**.

Les **Bonnes Pratiques d'Hygiène et de conduite d'élevage** ont un **impact positif sur le statut sanitaire et donc l'usage des antibiotiques**.

La biosécurité est pourtant peu citée spontanément par les éleveurs interrogés sur les solutions qui pourraient leur permettre de **réduire certains traitements antibiotiques**.

La réalisation d'un audit biosécurité permet à l'éleveur de **faire le point sur ses pratiques** et également de mettre en place des mesures de progrès.

Dans le cadre du plan Ecoantibio2017, une grille a été élaborée pour un **audit complet de la biosécurité et des formations pratiques** ont été réalisées.

RÉSULTATS

Lors de chaque formation, les stagiaires, accompagnés du formateur Ifip ont réalisé l'audit biosécurité **par une mise en situation pratique** (visite de l'élevage).

Les différentes questions de la grille ont été complétées par l'observation et des questions aux éleveurs.

Les principaux **points forts, les voies d'amélioration et les éventuels points de blocage** ont été mis en évidence.

Un **rapport d'audit détaillé** réalisé par le formateur, a été adressé à chaque participant et à l'éleveur.

20 formations (dont 15 ont été prises en charge dans le cadre du plan Ecoantibio2017) ont été réalisées, chacune dans un élevage différent.

Près de **150 personnes, vétérinaires et techniciens d'élevage**, ont assisté à ces formations, réparties **sur tout le territoire (9 départements)**.

Il ressort de ces audits que les conseillers d'élevage ont des difficultés à consacrer intégralement leurs visites d'élevage à la biosécurité mais abordent régulièrement avec l'éleveur différents points (santé, alimentation, bâtiment...), **dans le cadre du conseil technique habituel**.

Par ailleurs, à défaut de pratique de ce type d'audit, les prescripteurs privilégient souvent l'information par des questions à l'éleveur plutôt que par l'observation réelle des pratiques de l'élevage.

Les éleveurs sont demandeurs de ce type d'audit pour conforter leur bonnes pratiques, améliorer l'existant et être

conseillés sur des évolutions de pratiques, de matériel ou de bâtiment.

Les principaux points de biosécurité externe nécessitant des améliorations sont :

- la gestion des **circuits véhicules- personnes - animaux** ;
- **le sas d'entrée**, non présent, sans marche en avant ou sans séparation des zones extérieure et intérieure ;
- la situation et/ou la gestion du **local d'embarquement des porcs** ;
- la gestion de **l'équarrissage** ;
- les conditions de **quarantaine**.

Pour la biosécurité interne, il est souvent nécessaire de renforcer :

- **l'hygiène du personnel** : tenue et chaussures de travail, fréquence de lavage des mains ;
- **l'hygiène lors des interventions sur les animaux** : nettoyage, désinfection et stockage du matériel de soin.

La gestion de **la qualité de l'eau** doit également être optimisée ainsi que le **nettoyage et la désinfection** des locaux.

PERSPECTIVES

Un **outil web d'évaluation de la biosécurité**, proposant une **grille d'évaluation** globale et rapide de la biosécurité et des grilles complètes et détaillées pour les différents items de la biosécurité va être développé.

Cet outil permettra, dès la fin de la collecte de la grille, de calculer le résultat de l'élevage et de **le situer par rapport à l'optimum** recherché et/ou à la moyenne des élevages déjà renseignés dans la base de données.



Partenariats :

Vétérinaires, techniciens des groupements de producteurs ayant participé aux formations

Financier :

Ecoantibio2017

Contact :

isabelle.correge@ifip.asso.fr

Valorisation

- Matinales du Space 2016 : Biosécurité en élevage de porcs : actualités sur les démarches de progrès
- Formations sur mesure à l'audit biosécurité
- Audit biosécurité d'élevages en prestation

Croisement des circuits animaux -véhicules



Exemple de proposition d'aménagement du sas d'entrée

